

Lettre d'André Rolland de Renéville à Jean Paulhan, 1933-10-09

Auteur : Rolland de Renéville, André (1903-1962)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Citer cette page

Rolland de Renéville, André (1903-1962), Lettre d'André Rolland de Renéville à Jean Paulhan, 1933-10-09, 1933-10-09.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/15782>

Copier

Information sur la lettre

Date 1933-10-09

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 21/04/2022 Dernière modification le 28/11/2025

9 oct. 1933 - Paris -

La note de Schusel-
sur Joune est vraiment
bien méchante. Le Thi-
bault sur Bremond, excel-
lent, la Benda assez igno-
rante (je préfère presque Boveri).

22 rue de l'abbé Grégoire
(82)

le Tableau de
la Poésie me
merveille.

Mon cher ami

ARCHIVES PAULHAN

Je suis contraint de vous demander
s'il vous est possible de me faire
régler dès maintenant et par la N.R.F.
le montant de mon article sur le Surréalisme
qui vient de paraître, et aussi celui de
mon poème, bien qu'il n'ait pas encore
paru... Voici ce qui me ^{vous} oblige à demander
si vous pouvez admettre cela pour moi : je
dois payer 400 fr d'impôts, et n'arrive pas à
prélever sur mon minime budget cette somme,
car je suis très peu au large depuis que je dois vivre

en même temps que l'assista avec mon
traitement. Je comptais sur le montant de
mon article donné à Sun pour m'acquitter
envers le Percepteur, mais cet argent n'arrive
pas, et je suis très en retard vis à vis
des contributions. Excusez, je vous en prie,
ces confidences sans intérêt et qui n'ont pas même
le mérite de "la grandeur dans la désolation".

Je passerai à la M. R. F. prendre votre
réponse. Si vous ne pouvez sans difficulté
me faire avoir satisfaction, n'hésitez pas à
me le dire sans la moindre gêne.

x

x x

Il est bien entendu que je vous réserverai mon
"document" judiciaire pour la M. R. F. et je
vous suis bien reconnaissant des conditions que
vous tenterez d'obtenir à cet égard auprès
de M. Gallinard. Je tiendrai à ne pas signer la
présentation de ce texte, et à ce que personne ne
sache que vous l'avez tenu de moi. En effet
mes fonctions me rendent difficile toute
publication intéressant la Justice, même lorsque

j'ai entre les mains un document communiqué
par un avocat, ainsi que cela est ici le
cas. le secret que je vous demande est très
important pour moi.

le document en question est - 903 pas-
sionnant: il s'agit de la correspondance échan-
gée entre un enfant enfermé dans une colonie
pénitentiaire et son avocat. Nous devons
changer les noms, et peut-être faire des coupures,
choisir les lettres, etc. Je vous l'apporterai
bientôt.

ARCHIVES PAULHAN

J'ai éprouvé à vous retranscrire tous deux une
vraie joie que je me sens malade de vous
dire. Je me sens en "communication" avec très
peu d'êtres. Vous, Michèle, Daniel... pour
tous les autres, même ceux que j'aime, il s'agit
d'une "accommodation".

Mon cher ami je vous serre les mains.
Cécile vous envoie à tous deux ses
amitiés. A. Rolland de Bernéville